

Voici comment on doit préparer l'empois : Il faut d'abord délayer l'amidon à l'eau par petite quantité à la fois. Lorsqu'il est parfaitement délayé, on le met sur le feu, en remuant toujours jusqu'à l'ébullition. On y plonge alors pendant qu'il est bouillant un morceau de paraffine, de blanc de baleine, ou simplement un bout de bougie ordinaire de deux pouces de longueur pour une pinte d'empois environ.

Le linge empesté par ce procédé sera ferme sans être cassant, et se repassera avec facilité, à la condition d'ajouter dans le mélange un peu de borax.

Fabrication de la pierre à aiguiser.

Le Guide scientifique indique la méthode suivante pour la préparation de la pierre à aiguiser artificielle : On prend de la gélatine de bonne qualité, on la fait fondre dans son poids d'eau en opérant dans une obscurité complète, et on ajoute 1½ o/o de bichromate de potasse préalablement dissous. On prend ensuite neuf fois environ la valeur du poids de la gélatine employée d'émeri très fin, ou de pierre à fusil bien pulvérisée que l'on mélange intimement à la solution gélatinée. On moule la pâte obtenue suivant la forme que l'on veut donner à la pierre, en ayant soin d'exercer une pression énergique pour consolider la masse. Enfin l'on fait sécher par l'exposition au soleil.



CHEMIN DE FER OXFORD ET NEW-GLASGOW.

SECTIONS.

1—De Birch Hill Road à la jonction Pugwash.....	13 milles
2—De la jonction Pugwash à Pugwash.....	5 do
3—De la jonction Pugwash à la station Wallace.....	7 do
4—De la station Wallace à Mingo Road.....	17 do

Soumissions pour maçonnerie de pente, pont et ponceau, clôture, etc.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos : "Soumission pour le Chemin de Fer Oxford et New-Glasgow." seront reçues à ce bureau jusqu'à **VENDREDI MIDI, le 18 NOVEMBRE 1887**, pour maçonnerie de pente, ponceau, clôture, etc.

Les plans et devis seront ouverts à l'inspection au bureau de l'ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement à Ottawa et aussi au bureau du Chemin de Fer Oxford et New-Glasgow, à Wallace, Cumberland Co., Nouvelle-Ecosse, le et après le 10 Novembre 1887, où les spécifications générales et les formules de soumission peuvent être obtenues sur demande.

Aucune soumission ne sera prise en considération si elle n'est faite sur une formule imprimée et ne renferme toutes les conditions.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des chemins de Fer et Canaux,
Ottawa, 20 Octobre 1887.

3 novembre 1887.—3

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
16, Rue St Jacques, MONTREAL.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPÉCIALITÉ :—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

3 novembre 1887.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPÉRIEURE.
District de Kamouraska. }

No. 971.

JAMES MURCHIE marchand de bois de la ville de Middletown, dans le Comté de Charlotte, Province du Nouveau-Brunswick,

Demandeur,

vs.

DAME CELINA LANDRY, veuve de feu Ferdinand Gendron, cultivateur, de la paroisse de Notre-Dame du Lac, dans le Comté de Témiscouata, et Sieur Pierre Landry, cultivateur, de la paroisse de St-Modeste, en sa qualité de tuteur dûment élu en justice aux enfants mineurs du dit feu Ferdinand Gendron et de la dite Dame Céline Landry,

Défendeurs.

Il est ordonné à la Défenderesse Dame Céline Landry, de comparaitre dans les deux mois,

PELLETIER & PERRAULT,

P. C. S.

Fraserville, le 22 Octobre 1887.

27 octobre 1887.—2

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'été---1887.

Le et après lundi, 14 juin 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.37
Pour Lévis.....	11.03
Pour Lévis.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, S'intendent en chef
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 9 juin 1887.